

ASSURANCE VOYAGE

Repos et plénitude...

Vous aider partout. A tous moments.
C'est la mission de Mondial Assistance.

How can we help?*

* Besoin d'aide ?

Némea et son partenaire Mondial Assistance vous conseillent vivement la souscription d'une assurance voyage.

3 formules au choix : Assurance Tranquillité - Assurance Tranquillité Plus - Pass Neige et Montagne

Pack Tranquillité : 23 €

Annulation de séjour

Indemnisation en cas de : maladie, accident, décès, dommages matériels graves à votre habitation, licenciement économique ou obtention d'un emploi, modification de la date de vos congés payés par votre employeur, etc.

Manque ou excès de neige

Pack Tranquillité Plus : 30 €

Annulation de séjour

Indemnisation en cas de : maladie, accident, décès, dommages matériels graves à votre habitation, licenciement économique ou obtention d'un emploi, modification de la date de vos congés payés par votre employeur, etc.

Manque ou excès de neige

Frais d'interruption de séjour

Pass Neige et Montagne : 41 €

Assistance en cas d'accident sur les pistes

Remboursement des frais de recherche, de secours et des premiers soins médicalisés.

Frais d'interruption de séjour

Bris de ski

Prise en charge de la location de skis de substitution.

Vous pouvez déclarer votre sinistre auprès de Mondial Assistance :

- sur le site : <https://declaration-sinistre.mondial-assistance.fr>
- par téléphone au : 01 42 99 03 95 (du lundi au vendredi de 9h à 18h)